



**« BOURSES Coup de
Pouce! »**
Familles Rurales Indre
Aide à la jeunesse du mouvement

LA JEUNESSE PREND DE L'ELAN DANS LE MOUVEMENT FAMILLES RURALES DE L'INDRE

Depuis 3 ans, la Fédération de l'Indre souhaite développer une nouvelle branche dans son mouvement : La Jeunesse.

La Fédération a le souhait de voir émerger une dynamique jeunesse dans notre département par le biais de nouveaux projets réalisés par les jeunes, accompagnés par nos associations locales.

Pour accompagner nos jeunes dans la réalisation de leurs envies et de leurs projets, la Fédération Départementale de l'Indre met en place pour l'année 2024 « la Bourse Coup de Pouce » !

Cette bourse a pour objectif d'apporter un soutien financier à nos groupes de jeunes dans la confection de leur projet ayant pour objectif de dynamiser la vie locale et/ou d'apporter une nouveauté sur leur territoire.

LES OBJECTIFS DE « LA BOURSE COUP DE POUCE » :

Généraux :

- Développer l'engagement et l'investissement des jeunes dans le réseau
- Promouvoir les projets de jeunes
- Apporter un soutien financier

Opérationnels :

- Réduire les difficultés financières rencontrées par les jeunes
- Valoriser les projets sur le département de l'Indre
- Proposer un accompagnement fédéral et des outils adaptés

PUBLIC :

- Groupes de jeunes de 11 à 17 ans accompagnés par une association Familles Rurales de l'Indre

NOMBRE DE BOURSES :

- 5 bourses d'un montant de 300 € chacune.

Vous voulez faire bouger votre village ? Développer un projet ? Ajouter quelques choses dans votre commune ?

LE DOSSIER

Conditions à mobiliser pour candidater :

- Déposer son dossier entre le 1^{er} Février 2024 et le 30 Septembre 2024
- Avoir entre 11 et 17 ans.
- Former un groupe (Au moins 3 jeunes)
- La demande doit être faite avant la réalisation du projet
- Une seule « Bourse Coup de Pouce » dans l'année par groupe de jeunes
- Candidature initiée par les jeunes

Critères de sélection :

- Avoir un impact sur son territoire
- Actions initiées et développer par les jeunes
- Recherche de co-financement
- Etre affilié à une association Familles Rurales

Dossier à constituer :

La présentation du dossier devra comporter les pièces suivantes :

- Un budget prévisionnel
- Une présentation libre des membres (vidéos, photos, texte...)
- Compléter la feuille de renseignement du groupe
- Composition du Conseil d'administration de son association Familles Rurales

Les jeunes ont des choses à dire, laissons-les s'exprimer et constituer le dossier. Le référent du groupe local est là **pour les accompagner** dans la constitution du dossier.

LA SÉLECTION :

La commission Jeunesse de la Fédération ainsi que le service VAPEEJ (Vie Associative Petite Enfance Enfance Jeunesse) étudiera chaque dossier.

CONTACT :

Victorien Villeret de la Motte

07-80-60-25-66

victorien.villeret@famillesrurales.org